**Procés verbal groupe de langues ispano-italo-portugais**

**Dimanche 9 aout 2020**

Dimanche 9 aout avec à peu-près 50 participants et avec des traductions en italien et portugais, a eu lieu la peut-etre plus longue assemblée dans l’histoire du groupe de langue neo-latines.

Mouvements participants : Italie, Espagne, Mexique, Uruguay, Brésil.

La discussion commence à 8 :30 h. (pour le Mexique) et 15 :30 h. pour l’Europe et fini ò 23.30.

Cette réunion représente un triomphe pour le démocratie, c’est une participation très importante face aux essais de privatisation de l’éducation aux temps du néoliberisme et de la pandemie.

On décide suivre l’ordre du jour proposé par le CA en introduisant les thèmes des motions qu’on présente, du document de l’ICEM et les réponses du CA.

1. 2. **Rapport moral**

L’ICEM demande qu’est-ce qu’on doit faire avec les mouvements qui n’ont payé leur cotisation à la FIMEM. Est-ce qu’il faut les suspendre ? Aucuns d’eux prefèrent payer directement à la Ridef pour éviter les impôts bancaires. Mais cette année la Ridef n’a pas eu lieu.

**2.Réseau de delegués**

On évalue positivement la créacion d’un réseau de delegués comme le propose la motion du MCE, MCEP, MEPA et REPEF. D’accord avec l’ICEM à propos de la nécessité de régler ses fonctions par le Réglement.

Un changement de Statut va permettre une meilleure organisation de la FIMEM. On pourra comme ça définir les fonctions des delegués.

**3.Dettes Benin et Haiti et Ridef 2022**

Sur le manque de payement de Benin et de Haiti on décide demander plus d’information, les deux problèmes sont différents. Benin organizò la Ridef et maintenant ne peut pas achever de payer. Haiti semble être un mouvement qui n’a plus une présence. A cotè du problème économique il y a un problème d’éthique d’emploi de l’argent de la FIMEM.

On discute la solidarité et la nécessité de justifier le travail fait grâce è l’aide. Le CA doit accompagner les mouvements et aider à la conclusion sans arriver à des expulsions.

La FIMEM a beaucoup aidé el Abem pour l’organisation de la Ridef, en envoyant trois personnes à Dogbo et un benevole, Luc, pour suivre toutes les phases.

Il n’. a pas seulement la dette mais de la Ridef n’est sorti aucun résultat économique.

C’est une responsabilité morale pour nous tous parce que la solidarité est fundamentale pour nos mouvements : beaucoup de demandes mais il faut qu’il y est en change un résultat pédagogique.

 Le CA n’a pas reçu de l’argent du Benin et avec Haiti il y eut des communications mais sans un résultat. Il faut suivre avec plus d’attention la gestion économique des Ridefs, les deux dernières ont produit des déficits y pour le Maroc on n’a aucune information. La Ridef 2024 ne pourra pas avoir lieu en Boulgarie mais aucun autre mouvement s’est proposé.

**4.Engagement de la FIMEM**

On évalue positivement la motion sur la necessité d’augmenter l’engagement social du CA et du Mouvement de l’Ecole Moderne. Cette lutte dans le domaine éducatif est importante au temps de l’avance d’un sens commun néo-liberal. Il faut en tenir compte lors de l’élection des membres du CA. On propose d’instituer une commission à ce propos.

La FIMEM doit soutenir tous les principes de la pédagogie populaire, née pour réaliser des conditions d’émancipation pour tout le monde. Dans un monde toujours plus interdépendant il faut soutenir une éducation planétaire et les droits pour tout le monde.

**5.Commissions**

Les commissions se sont formées à la suite de la proposition de l’AG en Suède.

C’est un essai de stimuler la participation internationale. On discute s’il faut qu’il y aie une forme d’autorisation par son mouvement mais on distingue parmi les commissions techniques et les philosophiques-politiques. Ce sont ces dernières dont les membres doivent avoir un accord avec son mouvement. Une commission n’a pas pouvoir décisionnel. On continue le débat sur la reglementation des commissions le dimanche prochain.

**6.Nouveaux mouvements**

On soutient que les mouvements tels que Ghana et Congo devraient éclaircir son position sur la laicité et sur d’autres aspects prévus par la Charte de l’Ecole Moderne.

La REMFA leur envoya une lettre pour leur demander leur position, seulement Ghana a répondu.

**7. Double charge**

On n’est pas d’accord avec la proposition de Mariel sur l’empechement de la participation d’un membre du comité organisateur de la Ridef au CA.

**8. Bourse Benaiges**

Le MCEP donne des informations sur la bourse. Ils expliquent tous les passages de la constitution de la bourse et les problèmes actuels qu’elle rencontre. Ils soutiennent qu’il n’y a aucune raison pour le manque de convocation de la bourse. Les participants appuient la motion du MCEP.

On pense que ce soit important que la FIMEM aie des outils, des publications pour la diffusion. On demande au CA de convoquer tout de suite la bourse, de faire le virement prévu et de laisser l’organisation actuelle sin former une nouvelle commission du moment que le jury fonctionne. On a rencontré désagréable l’actitude très fiscale de Flor. Sur la participation de Flor au CA le MEPA n’est pas d’accord avec la procédure qu’on a mis en place. Au principe le CA a communiqué que pour un participant volontaire il n’était pas prévu un remboursement, mais après l’acceptation de Flor ils ont changé d’avis.

**9. Membres du CA**

On n’aurait pas du laisser à l’AG en Suède sortir u n CA de 4 membres parce que chaque choix ne pouvait pas être tout à fait régulière. Par un accord des delegués on peut essayer de trouver un cinquième membre. Pour les membres il faut aussi prévoir un/e remplaçant/e proposé/e par son mouvement.

**10. Motions n. 6 et 7**

On prèsente les deux dernières motions des mouvements de langue.

La n° 6 : on doit éduquer à la connaissance et à la pratique des limitations parmi les êtres humains et la nature.

La n° 7 est sur la justice sociale.

La REMFA propose aussi la défense de l’école publique.

**11. L’AG 3**

On discute l’organisation de la AG. La proposition du CA concernante une assamblée reservée seulement aux delegués et avec la cloture des thèmes à discuter est rejetée.

On propose une assemblée ouverte à tout le monde comme la forme la plus démocratique. Si la FIMEM est une organisation démocratique, ou est-il dit ce qu’on peut discuter et lorsque, et qui ? La tache du CA qui est un organisme élu c’est de favoriser une réunion dans le maximum de démocratie possible.

On enverra au CA le texte de la REMFA. L’ordre du jour sera ce qui est proposé par le CA mais en ajoignant à chaque point les motions que nous sollicitons soient discutés et votés.

Alfredo présentera ces point à la commission AG virtuelle le 20 et Teresita avant le 14 intégrera de cette façon l’ODJ.

Le MMEM propose nommer Teresita Présidente d’honneur de la FIMEM.

La réunion achève au 23 :30 heure éuropéenne.